

§ 26
Die Launay son fils Denis petit son gendre et mari
de Launay son neveu qui seul à avec nous signé. Les
autres ont déclaré ne savoir signer.

deuxième

Alte (un)

L'ay 1708 le mardi 20^{me} par apres l'apudtre
des band sans aucun appoyon apres
leur francalle de laur le present ordi no
J'ay luy de beaublay avec un proceffe
de mariage par par luy present
entre Jacques Delan nay de beaublay
fils de dofeud quere de laur nay
et de francoise Le cog de cette paroy
et entre marie Hebaull fille de marie
Hebaull et de marie maiffot de laur
paroyse en present de marie
Babaull pere de francoise Le cog
Dostulun Barbe et de Jacques freulle
et quent a Jacques Delan nay marie Hebaull
marie Hebaull, et francoise Le cog ont
Declare ne scauroy signer de ce Interpellé

ye que fut Et E. Barbeff
Boumery

Marie Boullard fille de Maria et de
Marie Masson a este baptisee ce jour d'aujourd'hui
Trente me d'ans 1672 le Parrain Marguerite
Renard la Marraine Maria Guenot tous
de cette paroise lesquels requis de signer ont
d'ane honneur

Le Mardi 6^{me} fev. 1720
In honore au funtore
portant un drapeau
de la marine, femme de
l'officier en France
présenté à plusieurs
Paris
de la
de la
de la
de la



Deux
Par loubaigne l'ind de l'ambly
de l'année avec la
de la marine, la l'année
de la marine, la l'année
de la marine, la l'année

Nous
Jacques Lannay
Cecile Guillot

Le mardy vingt cinq Juin 1720 après les fiançailles et
la publication des bans de mariage faite par trois dimanches ou
festes consécutifs au gros de la messe paroissiale en la forme
ordinaire sans aucun opposition tant d'une partie que d'autre
c. est de tremblay suivant le certificat du sieur curé dudit lieu
entre Jacques Lannay homme veuf de marié thibaut de ladite
paroisse du tremblay et Cecile Guillot veuve de Emmanuel
L'Esprit de cette paroisse nous avons permis a M^r le sieur
Vicaire du tremblay de procéder a la célébration du

... mariage entre led. yastier lequel a eue le consentement
des yastier par gardien de yastier et lors a unie par le sacrement
de mariage en presence de leurs yastier et d'unie qui ont servi
de temoins et ont signe avec nous et al. d. M. le bigne fait

Francois Doullie

[Signature]

Le Digne
[Signature]

Dufour *[Signature]*

1
Ce 21: iour du mois de septembre 1688
a este baptisé dans l'église parroissiale
de Demis de mezey Jacques filz de
Pierre de Launay, et francoise le
Cog ses peres et meres, et a este parren
Jean Bonnefoy, et marraine
Jeanne de Launay, en presence de
Nicolas Berchet, et du suprieur
parreirin qui ont signé.
Jean Bonnefoy M: Coughe *J. Launay*

Jouyon vicare

L'an de grace mil Sept cent cinquante huit Le huit juillet
est decedé apres avoir reçu les saints sacremens de leglise
jacques de launay agé de quatre vingt trois ans ou envi ron
et a été inhumé le lendemain avec les ceremonies ordinaires
dans la cimetiere de celieu par nous pretre soussigné docteur
de sorbonne curé de ce lieu en presence de martin